



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rapport sénatorial sur le Centre national de la musique : Scène Ensemble appelle à sanctuariser la musique classique et contemporaine en son sein

Scène Ensemble a pris connaissance du rapport de la mission d'information sénatoriale consacrée au Centre national de la musique (CNM), dont les préconisations visent à renforcer l'efficacité, la lisibilité et la diversité des dispositifs d'aide au secteur musical.

Nous saluons les préconisations relatives au déplaçonnement des taxes affectées (billetterie et streaming) et à la prolongation immédiate des crédits d'impôts musicaux, dont nous appelons à une traduction la plus rapidement possible.

La publication du rapport sénatorial intervient alors que l'avenir des musiques classiques et contemporaines au sein du CNM n'a jamais été aussi menacé, tandis que l'ambition initiale du législateur était d'en faire une maison commune à toutes les musiques.

Si une concertation est engagée sur l'opportunité d'étendre la taxe sur la billetterie à l'ensemble des esthétiques musicales (concertation appelée de nos vœux depuis plus de 4 ans), nous avons le sentiment d'être déjà les grands perdants.

L'horizon d'une extension de cette taxe s'éloigne chaque jour, renforcé à présent par les divisions du secteur. Les discussions budgétaires interministérielles ne permettront pas au ministère de la Culture de préconiser (au même titre que le rapport sénatorial) le maintien de toutes les esthétiques sans une extension de la taxe.

Ainsi, les acteurs des musiques classiques et contemporaines seront bientôt éligibles aux aides sectorielles, hors édition phonographique et export qui sera néanmoins fragilisé lui-aussi. Il y a d'ailleurs fort à parier que nous serons encore plus mis en difficulté dans ces commissions, sans cesse renvoyés à notre qualité de non-contributeur, autrefois compensée par la dotation du ministère de la Culture (aujourd'hui drastiquement amoindrie).

Nous devons donc renoncer au travail – certes encore inachevé – que nous avons réalisé au sein du CNM au cours des 6 années passées. Nous le réaffirmons : le soutien du CNM s'inscrit en complémentarité de celui de l'État. Nos ensembles musicaux -dont le dynamisme et la qualité nous sont enviés dans le monde entier- ont besoin du soutien complémentaire de l'établissement public pour leur développement économique au-delà de leur mission d'intérêt général sur le territoire. Nos festivals, dont l'aide en DRAC s'effondre (-25% en 2026) traversent une crise sans précédent et sont sans aucune garantie à ce stade que le fond festival persiste en 2027. Dans ces conditions, il leur sera impossible de se projeter raisonnablement dans leur mission, ce qui nous amène à demander une intégration de tous les festivals dans un fonds unique placé auprès du CNM, comme lors des dispositifs de relance. Nous sommes prêts, dans ce cas, à discuter de leur contribution volontaire à l'établissement.

Renvoyer les musiques classiques et contemporaines uniquement sur le volet budgétaire des crédits déconcentrés, alors qu'ils sont plus que jamais en attrition et sans garantie que de nouvelles coupes n'interviennent pas en 2027 comme en 2026, nous apparaît comme un renoncement sans précédent.

Contact presse :

Aurélie Foucher, co-directrice 07 60 49 44 06 – aurelie.foucher@sceneensemble.com